

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse de facturation : .....

Ville : ..... Code Postal : .....

Tél. cabinet : .....

Tél. portable : .....

Courriel : .....

Votre photo  
(facultatif)

Les confirmations d'inscription se feront uniquement par e-mail.

CHOIX DU GROUPE : (cochez la case correspondante)

Les 5 sessions sont indissociables

**Groupe 1**  
04 - 05 octobre 2022  
06 - 07 décembre 2022  
31 - 01 février 2023  
04 - 05 mars 2023  
06 - 07 juin 2023

**Groupe 2**  
06 - 07 octobre 2022  
08 - 09 décembre 2022  
02 - 03 février 2023  
06 - 07 avril 2023  
08 - 09 juin 2023

**Groupe 3**  
15 - 16 novembre 2022  
10 - 11 janvier 2023  
07 - 08 mars 2023  
09 - 10 mai 2023  
04 - 05 juillet 2023

**Groupe 4**  
17 - 18 novembre 2022  
12 - 13 janvier 2023  
09 - 10 mars 2023  
11 - 12 mai 2023  
06 - 07 juillet 2023

Je joins un chèque de 1 470 € (encaissé à réception), pour confirmer mon inscription  
Le solde (soit 5 880 €) sera à régler en avril 2022 et pourra être échelonné en 4 fois (4 x 1470 €) ou 8 fois (8 x 735 €)

J'ai lu et accepte les conditions générales d'inscription précisées au dos

Je souhaite inscrire mon assistante à la formation complémentaire (Académie des Assistantes) cf. bulletin ci-joint

Préférence menu :  classique  végétarien

> Pour toute autre modalité, n'hésitez pas à nous contacter

Règlement à adresser à l'ordre de : **Académie du Sourire - 9 av. Henri Malacrida - 13100 Aix-en-Provence**

**INSCRIPTIONS.** Nombre limité de participants. Pour valider votre bulletin d'inscription, il doit être accompagné du règlement. Les confirmations se feront uniquement par e-mail.

**ANNULATION.** À compter de la date de signature du présent bulletin d'inscription, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'Académie du Sourire par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée par l'Académie.

En cas annulation de la part du participant, des indemnités compensatrices seront retenues comme suit :

- \_ aucune retenue si annulation communiquée 4 mois avant le premier cours ;
- \_ 20% du montant total de la formation, si annulation communiquée moins de 4 mois avant le premier cours ;
- \_ 50 % du montant total de la formation, si annulation communiquée moins de 2 mois avant le premier cours ;
- \_ 100% si annulation communiquée moins d'un mois avant le début de la formation.

Toute formation commencée est due dans son intégralité.

En cas d'annulation de la part de l'Académie du Sourire, l'intégralité des frais de participation sera remboursée, au prorata des cours annulés.

**LOGEMENT.** Une liste d'hôtels de 2 à 4 étoiles vous est proposée ainsi que les moyens d'accès aux différents lieux de formation. Les frais d'hôtels et de restauration (hormis les pauses) ainsi que les déplacements sont à la charge des participants.

Comment avez-vous connu l'**Académie du Sourire** ? (cochez la case correspondante)

- Flyer       Délégué commercial       E-mailing       Confrère
- Revues professionnelle (précisez) : .....
- Réseaux sociaux
- Invivox
- Autre (précisez) : .....

Date et lieu du diplôme : .....

Formations et perfectionnements déjà suivis : .....

.....

Date :

Signature et cachet professionnel :

**LIEU DE FORMATION**

CONTINUUM  
9 avenue Henri Malacrida  
13100 Aix-en-Provence

**CONTACT**

Nathalie NEGRELLO  
Tél. 06 10 37 86 88  
nathalie.negrello@academie-du-sourire.com